



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfdtdivia.net

Compte-rendu DP

Réunion du 21 novembre 2018

- 1) *Quand aurons-nous des réponses de DIJON Métropole qui mettra en œuvre une vraie politique de réfection de la voirie qui nous pose problème sur le terrain ? Nous avons des dizaines de questions récurrentes qui reviennent avec des réponses de la direction : Transmis, relancé... que faut-il que l'on fasse pour que cela avance ? (B)*
R : Un responsable de la voirie à été vu, travaux en cours (plateforme tram) dossiers toujours suivis par MUVI.
- 2) *Pourquoi avec un IOS fin de tour (vers 06h00), ne rentre-t-on pas la rame au dépôt sous prétexte qu'il n'y a pas de rame dispo (12/11/18 retour au dépôt vers 15h00), deux dé-préparations par deux agents différents n'y ont rien fait. (T)*
R : Ce n'est pas normal, la rame aurait dû être rentrée.
- 3) *Les essais sur le tram sont fréquents (films, accoudoirs, sièges, poignées de porte, ...) où en sont les résultats ? (T)*
R : Film de loge : en attente de validation de la conduite.
Accoudoirs : déployés.
Siège : en attente de remontées conducteurs.
Poignées de portes : Fin du déploiement en décembre.
- 4) *Demandons à quels moments et quelles avancées ont les roulements matin et après-midi ? (B, T)*
R : Présenté en CE et CHSCT, à revoir avec la commission horaire puis présentation des roulements aux conducteurs concernés, si validation mise en place le 4 mars.
- 5) *Qu'en est-il des interférences radio ? (Tiers écoutant nos conversations et s'immisçant à l'intérieur) (A, B, T)*
R : Ce n'est pas un système crypté cela peut arriver, la bande est conservée pour dépôt de plainte du conducteur.
- 6) *Pourquoi avoir des intérimaires et des CDD à l'atelier plutôt que des emplois pérennes alors que des départs en retraites sont en cours. Ces personnels seront-ils embauchés en CDI ? (A, B)*
R : Les Intérimaires sont mis sur travaux complémentaires paiement CB, contrôle technique...
Les départs en retraites ne sont prévus qu'en 2019.



06.62.38.81.93



twitter.com/CFDTDIVIA



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Compte-rendu DP

- 7) Pourquoi un salarié de l'atelier est-il toujours OP2 alors qu'il a les qualifications pour passer OP3 ? (A, B)
R : Les compétences sont discutées en entretiens avec les responsables en début d'année, les décisions sont prises à ce moment là.
- 8) Où en est la promesse au pôle MUVI de passer le dernier salarié au coefficient 213 (+5pts) ? (MUVI)
R : En cour de traitement avec le service RH, avec rétroactivité.
- 9) De plus en plus d'incidents avec des personnes IVRES dans les véhicules qui doivent être pris en charge par les AVSR ou la maîtrise. Quels sont les moyens déployés par les services en charge de ce genre de phénomène (POLICE ou service d'urgence) (SE)
R : Réunion avec la Police municipale, mise en place d'un nouveau mode opératoire pour interventions plus fréquentes et partenariat avec SOS médecin afin d'établir un certificat médical et de le placer en cellule de dégrisement.
- 10) Prochain Match du DFCO, que vont faire les effectifs de police municipale pour sécuriser la sortie des supporters aux alentours du « Tramways » (C.F.).
R : Sujet en cours avec Police municipale, réorganisation pour interventions plus fréquentes
- 11) À la suite de plusieurs manipulations et mise à jour, les « Cones » sont toujours aussi lents et dysfonctionnent fréquemment, qu'en est-il ? (C.F.)
R : La nouvelle version a posé quelques problèmes, certains ont pu être résolus. D'autres mises à jour sont en cour.
- 12) Où en est la recherche de stylets pointus de type stylo pour les « C-One » ? (C.F.)
R : Le modèle fournit aux conducteurs pourrait convenir, distribution prochainement.
- 13) Nous réitérons notre demande d'agents de sécurité au vu des derniers éléments de sécurité à l'agence (Femme au couteau, ...). (Agence, Mkt)
R : Ce dernier est en place depuis le 21 novembre 2018 matin, sur la totalité de l'amplitude.



06.62.38.81.93



twitter.com/CFDTRDIVIA



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Compte-rendu DP

14) Retour sur les questions des mois précédents : (Agence, Mkt)

✓ Q : Odeurs nauséabondes dans les WC hommes de l'agence

R : Problème résolu, joint changé, plus d'odeurs.

✓ Q : Pose des stores dans la rotonde de l'agence

R : Problème de pose en raison des bureaux vissés au sol.

✓ Q : où est le 2ème Fat Boy promis lors de l'alarme sociale ?

R : Devis reçu et approuvé, de la place sera faite. Il sera commandé prochainement.

✓ Q : Problèmes des vélos qui entrent dans l'agence.

R : Echange avec Dijon Métropole pour demande d'arceaux.

✓ Q : Problème du bruit à l'agence incompatible avec le travail

R : Pas de solutions, hormis de limiter le nombre de client dans l'agence.

✓ Q : Poste 8 : du scotch a été posé au sol. Ce sera permanent ? possible de faire la même chose au SAV ?

R : Recherche de Scotch résistant, pour pose définitive sur l'ensemble des postes.

✓ Q : Poste SAV : lumière trop forte, gênante pour travailler sur écran.

R : Mise en place de filtres sur les spots au SAV pour atténuer la lumière.

✓ Q : Retirer le nombre de personnes en attente sur les tickets d'accueil

R : Amélioration du gestionnaire de file en cours, qui sera effective avec le nouveau logiciel.

15) Question sur la sollicitation pour le stationnement à l'agence : (Agence, Mkt)

Les clients peuvent faire leur demande de droit au tarif résident sur le site internet dédié avec réponse sous 72h maxi. Sauf que l'identifiant et le mot de passe qu'ils reçoivent ne fonctionnent jamais. Ils viennent donc à l'agence faire leur demande pour s'entendre dire que le traitement dure une dizaine de jours. Résultat : clients en colère, agressifs, etc

• Lorsque les clients envoient une réclamation via le site dédié, ils ne reçoivent jamais de réponse. Où passent ces réclamations ? qui les reçoit ?

• Toujours pas de permanence spécifique humaine pour les clients.



06.62.38.81.93



twitter.com/CFDTRDIVIA



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Compte-rendu DP

• Les changements de procédures incessantes sont conflictuels (nouveaux justificatifs, carte grise à la bonne adresse, etc. ...).

R : La moitié des demandes et des droits sont effectués par internet.

Le process de demande résident passe de 10 jours à 48 heures.

Echange avec les agents procédure en cour d'écriture pour traiter les sujets par téléphone.

Keolis Dijon Mobilités n'est pas décisionnaire de tout et passe à la dématérialisation.

16) Nous demandons que le gilet Fluo soit renouvelé à tous les agents et cela avec la nouvelle dotation. (G)

R : Demande transmise au service QSE, direction plutôt favorable.

17) Demandons que le gel hydro alcoolique soit donné dans les boites aux lettres. Il n'y a pas d'agents de maîtrise systématiquement au bureau de sortie (G)

R : Transmis sur demande à son RG ou à l'agent de maîtrise présent au bureau de sortie, mais pas de distribution dans les boites aux lettres.

18) Quand sera accessible le WIFI « Agent KDM » au dépôt et avec quel code d'accès ? (G)

R : Le Wifi sera disponible d'ici quelques jours, les agents pourront s'identifier avec leur login intranet ou leur adresse mail.

En réalité, il faut pour l'instant se connecter sur KDM VISITEUR, avec votre nom et prénom, ce qui vous donne un code à rentrer.

La prochaine réunion aura lieu
le 19 Décembre 2018.



06.62.38.81.93



twitter.com/CFDTDIVIA



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia